



Rapport de consultation sur la réforme électorale de 2016

Soumis au Comité spécial sur la réforme électorale : erre@parl.gc.ca

Organisé par le bureau de Frank Baylis, député de Pierrefonds-Dollard
Le 13 octobre 2016, au Centre culturel Dollard-des-Ormeaux,
12001, boul. Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (QC) H9B 2A7

Présents

31 participants du grand public.

Format

Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement
Présentation du bureau du député
Tribune libre
Séance de questions et réponses

Sujets abordés

Systèmes électoraux; remplacement du système électoral actuel; taux de participation aux élections; accessibilité et inclusion; vote obligatoire; vote en ligne; représentation locale.

Avertissement : Les points de vue exprimés dans le présent document sont ceux d'électeurs et ne représentent en aucune manière ceux du gouvernement du Canada ou de ses entités, y compris le bureau qui publie le rapport.

Frank Baylis

Député – Member of Parliament
Pierrefonds—Dollard

Bureau parlementaire – Parliamentary Office

Pièce/Room 813, immeuble Justice
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Tél./Tel. : 613-992-2689 – Téléc./Fax. : 613-996-8478

Bureau de circonscription – Constituency Office

3883, boul. Saint-Jean, bureau 501
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9G 3B9

Tél./Tel. : 514-624-5725 – Téléc./Fax. : 514-624-5728

Frank.Baylis@parl.gc.ca



Questions à débattre

Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats?

La discussion ouverte a commencé par un aperçu du système électoral actuel. Ensuite, on a demandé les commentaires des participants, notamment quels sont, à leur avis, les avantages et les inconvénients du système majoritaire uninominal à un tour (SMUT) pour l'élection des députés. Comme indiqué ci-dessous, les avis des participants sur le SMUT variaient, tout comme leur degré de soutien envers celui-ci.

Du côté des avantages du SMUT, un participant a indiqué que cela permettait une plus grande représentation de la circonscription. Plus précisément, le fait que les électeurs puissent élire un député occupant un siège représentant une seule circonscription créait une proximité géographique entre l'électorat et Ottawa.

Durant la discussion, les inconvénients du SMUT semblent l'emporter sur les avantages. Plus précisément, certains participants ont indiqué que le SMUT est moins démocratique et entraîne davantage la privation du droit de vote que les autres méthodes, puisque seuls les partis majeurs obtiennent de bons résultats avec ce système. Par conséquent, les électeurs sont souvent tenus de voter stratégiquement, plutôt que de voter selon leur conscience ou pour le parti qui représente leurs intérêts. Un autre aspect non démocratique du SMUT dérive de la façon dont les votes se traduisent en sièges, c.-à-d. le fait qu'un candidat peut remporter la minorité des votes (moins de 50 % du vote populaire) tout en détenant la totalité du pouvoir. Certains participants ont jugé que la disproportion des sièges par rapport aux votes était injuste, allant jusqu'à dire que leurs votes ne comptaient pas.

Certains participants, même s'ils reconnaissaient les défauts du SMUT, préféraient maintenir le statu quo en raison de la simplicité du système pour les électeurs et le processus de dépouillement du scrutin. En outre, certains n'étaient pas convaincus qu'il y avait suffisamment de temps pour apporter un changement important au système électoral à temps pour les prochaines élections. En réponse à cela, d'autres participants ont fait remarquer qu'en invoquant le manque de temps pour ne pas mettre en œuvre des modifications, nous ne pourrions jamais changer le système désuet.

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux?

À la suite de la discussion sur le SMUT, le bureau du député a fait un exposé sur les systèmes électoraux de rechange, comme le vote préférentiel/alternatif, la représentation proportionnelle (RP fondée sur des listes), vote unique transférable (VUT) et scrutin proportionnel mixte (SPM). Durant l'exposé, on a expliqué le fonctionnement de ces systèmes pour les électeurs, la façon dont les bulletins sont comptés et leur utilisation actuelle dans d'autres pays.

Les participants ont pu formuler des commentaires ou poser des questions au député et à son personnel sur chacun des systèmes susmentionnés, puis préciser quelles caractéristiques étaient importantes pour eux dans un système électoral.



En ce qui concerne la représentation proportionnelle, bien des participants ont soulevé des questions sur le processus de sélection d'un candidat avec listes bloquées et sur l'incidence d'un tel scénario sur la représentation géographique des candidats. Certains craignaient qu'un tel modèle se traduise par un lien géographique plus ténu entre les candidats et les électeurs. Bon nombre d'entre eux ne souhaitent pas un système dans lequel les partis sélectionnent le candidat et fournissent une liste et préfèrent les méthodes permettant aux électeurs d'avoir leur mot à dire dans le choix des candidats. Ces commentaires ont fait écho lors de la discussion sur le SPM et le fait qu'il crée deux catégories de députés (circonscription électorale *versus* liste de parti). Pour régler ce problème, certains ont parlé d'un système de repêchage permettant aux candidats ayant perdu une course locale de figurer sur la liste du parti, ce qui rendrait le SPM plus représentatif et proportionnel.

La discussion sur le VUT a soulevé des préoccupations quant au risque qu'un tel système atténue le lien géographique et la représentation régionale du fait qu'il crée des circonscriptions plurinominales (et géographiquement plus grandes). De même, un autre participant a insisté sur le fait qu'un système électoral doit placer la population avant la région et attribuer des sièges selon la taille de la population afin d'assurer davantage un pied d'égalité dans l'ensemble du pays. Selon bien des participants favorables au changement du système actuel, la discussion nationale doit viser essentiellement l'instauration d'un système qui procure une plus grande proportionnalité et une meilleure représentation et qui garantit que chaque vote compte. Après tout, d'après un participant, le fait de vivre dans un pays diversifié signifie que les électeurs ont des intérêts variés, et la meilleure façon de s'assurer qu'ils participent au processus électoral consiste à disposer d'un système proportionnel qui récompense les partis répondant à un éventail d'intérêts.

En outre, la discussion a souligné deux points importants : simplicité et légitimité. Comme susmentionné, le SMUT (malgré ses inconvénients auprès de nombreux participants) est le plus simple, ce qui constitue un avantage majeur. Pour tenir compte du fait que certains systèmes de rechange sont plus complexes que celui actuellement utilisé, certains participants ont proposé que le Canada les mette à l'essai pendant quelques élections générales, puis qu'il analyse ce qui a et n'a pas fonctionné. S'inspirant de l'exemple de la Nouvelle-Zélande, qui a tenu des référendums avant et après une réforme électorale, certains participants ont estimé qu'il serait pertinent que le gouvernement organise un référendum pour demander aux Canadiens ce qu'ils pensent des changements au système électoral. Certains étaient d'avis qu'un référendum constitue un moyen d'accorder de la légitimité à la réforme électorale, même si tous les participants n'étaient pas favorables à la tenue d'un référendum.

Dans l'ensemble, il semble que les partisans du changement du système électoral avaient une préférence pour le SPM. Aucun d'entre eux ne semblait en faveur de la RP fondée sur des listes, du VUT ou du vote préférentiel/alternatif. Plus important, ils souhaitent connaître l'incidence d'un tel changement sur le fonctionnement du Parlement et des députés. Le changement serait-il favorable à la coopération pluripartite et rendrait-il la gouvernance plus efficace?



Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs?

L'une des raisons perçues du manque de participation au processus démocratique est le fait que le système actuel ne donne pas la voix aux groupes marginalisés (comme les Autochtones et les jeunes). Plus précisément, un électeur qui n'a pas l'impression que son vote lui rapporte quelque chose est moins susceptible de voter.

De nombreux participants estimaient que le moment où les élections se tiennent avait une incidence sur la mobilisation de l'électorat. Un participant a indiqué que les citoyens pourraient avoir un plus grand sens du devoir civique si le jour de l'élection était un jour férié. Un autre participant a indiqué que si les élections avaient lieu la fin de semaine, le taux de participation pourrait être plus élevé. En outre, comme de nombreux bureaux de scrutin se trouvent dans des écoles, ce changement signifierait moins de perturbation au calendrier scolaire. De plus, certains participants ont indiqué que le fait de tenir les élections un lundi était difficile pour les électeurs ainsi que pour les employés d'Élections Canada, parce que les heures sont longues. Cependant, si elles avaient lieu la fin de semaine, le taux de participation pourrait être plus élevé et les fonctionnaires électoraux pourraient faire un meilleur travail.

Même si de nombreux participants étaient reconnaissants envers Élections Canada pour les efforts visant à accroître l'accessibilité, comme le vote par anticipation, certains estimaient que le mandat d'Élections Canada pourrait être renforcé afin d'accroître activement la sensibilisation et d'atteindre les électeurs, d'autant plus que nous vivons actuellement dans un monde de médias sociaux. Un mandat plus fort pourrait contribuer à améliorer la mobilisation et la participation au processus démocratique.

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire?

Le vote obligatoire était une idée populaire pour bien des participants. Cependant, certains souhaitaient en savoir davantage sur la pénalité imposée en cas de défaut de voter et sur la façon dont cette mesure serait appliquée. Bien que les employés soient légalement tenus de fournir aux employés quatre heures pour aller voter, certains employés se sentaient coupables ou mal à l'aise de s'absenter de leur travail. Il semble donc que le fait de rendre le vote obligatoire atténuerait ce sentiment.

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote?

Le vote en ligne a été bien accueilli et constitue au moins un moyen d'aider les personnes à mobilité réduite. Cependant, la majorité des participants étaient contre le changement des pratiques actuelles, indiquant que les cyberattaques et la difficulté à effectuer un nouveau dépouillement constituaient des inconvénients majeurs. Si l'on trouvait une solution adéquate à ces problèmes, les participants approuveraient un tel changement.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants?

Comme susmentionné, l'une des principales raisons du manque de participation au processus démocratique est le fait que le système actuel ne donne pas la voix aux groupes marginalisés (comme les Autochtones et les jeunes). Il est donc essentiel d'adopter un système qui accroît la participation des femmes et des minorités.

Certains participants étaient d'avis qu'un référendum constituait un moyen pour le gouvernement d'accorder de la légitimité à la méthode de changement employée. Compte tenu de la simplicité du système actuel, des participants ont jugé qu'il serait difficile de faire admettre un changement majeur aux Canadiens, qui se sont habitués au système actuel. Même si ce camp est en faveur de conserver le SMUT en raison de sa simplicité et malgré ses défauts, il estimait que le gouvernement devrait consulter les Canadiens par référendum avant d'instaurer un changement important. En réalité, certains jugeaient que le gouvernement ne devait pas modifier le système sans d'abord organiser un référendum. Tous n'étaient pas favorables à l'idée de tenir un référendum, citant l'histoire du Canada à cet égard et, plus important, le coût lié à l'administration d'un référendum.

En ce qui a trait à la nécessité d'accorder un mandat plus fort à Élections Canada, certains participants ont souligné l'importance de mettre en place plus d'initiatives pour accroître l'accessibilité du vote aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite. Bien que certaines de ces initiatives semblent être mises de l'avant par des partis politiques ou des campagnes en période d'élection, il semble qu'il serait plus approprié qu'Élections Canada s'occupe de cette mesure du devoir civique.

Résumé des principales recommandations et des commentaires

- Le SMUT accroît la représentation locale, mais entraîne la privation du vote pour les partis mineurs.
- Il n'y a peut-être pas assez de temps pour changer le système avant les prochaines élections, mais cela ne devrait pas miner nos tentatives.
- Les systèmes à listes bloquées étaient généralement peu aimés du fait qu'ils donnent l'impression d'accorder plus d'influence aux partis et de rompre le lien entre la représentation locale et la gouvernance. L'une des suggestions préférées consistait à créer une variante de repêchage pour le système du SPM dans le cadre de laquelle la liste de parti est composée de candidats défaits.
- La réforme doit donner lieu à un système accroissant la proportionnalité, améliorant la représentation et garantissant que chaque vote compte, même si la simplicité et la légitimité étaient tout aussi importantes.
- Les participants jugeaient que les élections devaient se dérouler la fin de semaine ou être un jour férié.
- La réaction à l'idée d'un référendum sur la réforme électorale a été mitigée. La plupart des participants étaient en faveur d'un référendum après la réforme, pour que les citoyens puissent en juger le résultat.
- Le SPM était le système de rechange préféré.
- Les participants ont proposé qu'Élections Canada reçoive le mandat de promouvoir les élections et l'importance du vote, ainsi que d'accroître ses services aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite.
- Le vote obligatoire est considéré comme une réforme possiblement positive, même si certains avaient des doutes quant aux pénalités et aux méthodes d'application.
- La tenue de référendums avant l'apport des changements était généralement peu aimée en raison des coûts élevés, mais les participants souhaitaient néanmoins être consultés avant un changement.



Avertissement : Les points de vue exprimés dans le présent document sont ceux d'électeurs et ne représentent en aucune manière ceux du gouvernement du Canada ou de ces entités, y compris le bureau qui publie le rapport.